



# Ville de Lausanne

## LE JOURNAL

Actualités et informations pratiques de la Commune

# lausanne.vote

Lausannois·e·s suisses ou étrangers·ères,  
utilisez votre droit de vote!



© BLI

## Et toi, tu votes?

**CITOYENNETÉ** — Les élections, c'est tout soudain, non? Début mars, peut-être bien. Oui, c'est ça, rendez-vous le 7 pour le renouvellement général des autorités communales. Cinq ans, déjà. L'occasion pour la Ville de Lausanne de lancer la campagne «lausanne.vote» afin d'encourager ses habitantes et habitants à faire usage de leur droit de vote, y compris celles et ceux n'ayant pas de passeport suisse.

Au fait, et toi, tu votes? Une question directe qui anime les quatre pages de débat qui suivent. A l'initiative du Bureau lausannois pour les immigrés (BLI), vous avez sous les yeux une édition spéciale du Journal communal, réalisée par des citoyennes et citoyens reporters. A la Sallaz, à la Borde, aux Faverges et à Prélaz, notre équipe de neuf journalistes, issue de ces quatre quartiers, est allée à la rencontre de celles et ceux qu'on entend moins souvent et dont la parole est minoritaire.

Ces dernières semaines, à côté d'un quotidien bien rempli, et malgré les difficultés dues au contexte sanitaire, nous nous sommes tenus à l'objectif fixé: sortir un journal qui raconte à quel point ce droit de vote est important. Alors même qu'il ne va pas toujours de soi.

Témoignages, interviews, analyses, nos voix, ici réunies, disent combien la participation politique est une affaire d'intégration. En dehors de toute logique partisane, sans se prononcer sur les candidatures, nous avons réfléchi sur le fait de pouvoir voter et élire là où l'on vit et travaille. Pour certaines et certains d'entre nous, ce droit représente un combat. Pour d'autres, il s'agit d'une découverte ou d'un apprentissage.

Et toi, tu votes? Réponses tout en nuances dans cette édition de votre journal. Avec une certitude: quel que soit l'horizon d'où nous venons, chacune de nos voix compte. Ne serait-ce que pour ça, écoutez un peu ce que nous avons à vous dire.

| Avec l'équipe, Nicolas Verdan

## Quatre quartiers, neuf reporters

Alexis, Fatma, Zamira, Yumilda, Kamidou, Caroline, Daniel et Pauline (dont le texte est à lire sur [www.lausanne.vote](http://www.lausanne.vote)): toutes et tous travaillent et vivent à Lausanne, dans les quartiers de La Borde, Faverges, Prélaz et La Sallaz. Anne Tercier a également participé à cette édition spéciale avant de nous quitter le 30 décembre (voir ci-dessous). Merci encore à elle pour sa participation enthousiaste. Le temps d'une édition, avec l'aide de l'écrivain et journaliste Nicolas Verdan, leur signature donne corps à ce numéro du Journal communal, ainsi ouvert à des voix qui, d'ordinaire, portent peu. | AM

## Le Plan climat de la Ville

La Municipalité présente ce mercredi 13 janvier un Plan climat qui vise à faire de Lausanne une ville zéro carbone. En raison de l'importance de cet engagement, le Journal communal vous invite à consulter le plan en ligne, dès ce mercredi à 10 heures. | AM

→ [www.lausanne.ch/plan-climat](http://www.lausanne.ch/plan-climat)



## Edition spéciale: voter est un droit qui se prend et s'apprend

Cette édition spéciale du Journal communal est consacrée aux élections du 7 mars prochain. Elle s'inscrit dans la campagne de communication intitulée lausanne.vote, dont l'objectif est d'encourager les Lausannoises et les Lausannois à faire usage de leur droit de vote en vue du renouvellement pour cinq ans des membres de la Municipalité et du Conseil communal. Des précisions sur vos droits politiques et le fonctionnement des institutions politiques locales figurent en page 4. | Nicolas Verdan

→ [www.lausanne.vote](http://www.lausanne.vote)

## Hommage à Anne Tercier



Anne Tercier était engagée dans la défense des droits civiques des personnes en situation de handicap. Pensionnaire chez Eben-Hézer Lausanne, elle s'était vue privée du droit de vote en 2018 et s'est battue avec courage pour le récupérer. Elle participait par ailleurs au projet Bla-Bla Vote, porté par la maison de quartier de Chailly et Eben-Hézer Lausanne. Elle est décédée le 30 décembre à l'âge de 41 ans. | AM

# «Je sais qu'en Suisse, mon vote compte»

**CITOYENNETÉ — Alexis Munier est née aux États-Unis. Tout en comparant la démocratie suisse et celle de son pays, elle se réjouit de voter en Suisse.**

Autant l'admettre, j'ai manqué plus de votations en Suisse que la Suisse n'a raté d'Eurovision. Mais mon mauvais score s'est amélioré ces dernières années et ce que j'ai auparavant perçu comme un processus fastidieux m'apparaît maintenant comme mon devoir de citoyenne suisse.

Née en Amérique et y vivant jusqu'à mes 25 ans, j'ai suivi mon cœur vers la Suisse en 2003 à la recherche d'aventures. J'ai toujours rêvé de vivre en Europe, enchantée par les pavés, la musique classique et la sécurité sociale – ce que je croyais être un mode de vie plus civilisé. Après mon arrivée je suis restée proche de la politique américaine tout en commençant mon voyage (qui semblait ne jamais finir) pour comprendre le système politique suisse. Le fait d'épouser un Valaisan m'a apporté un passeport rouge et le droit de participer pleinement, j'étais ravie.

## Une mer de noms

Je me souviens du jour où mon premier bulletin est arrivé par la poste. Je suivais le plus souvent le vote de mon mari qui même s'il ne remplissait pas le bulletin à ma place, m'obligeait à soutenir le parti dont il était membre. Décidée à prendre mes propres décisions, j'ai commencé à lire les programmes de chaque parti pour bientôt abandonner l'effort.

Venir d'un système politique biparti rendait difficile le choix entre une douzaine de partis suisses. En fait, aux États-Unis, j'ai plus souvent voté contre un parti que pour. Ici, j'étais perdue dans une mer de noms de partis que je comprenais à peine : PLR, PDC, UDC...?

## Un langage difficile

J'admets que voter trois ou quatre fois ici est étouffant. Souvent j'ai vu l'épaisse enveloppe sur le comptoir de ma cuisine et j'ai hésité à l'ouvrir. Souvent, quand je feuilletais



FAVERGES: Alexis Munier, écrivaine et chanteuse lyrique, née aux États-Unis et depuis 15 ans en Suisse.

(si je feuilletais) le contenu des bulletins, j'avais une opinion plus floue qu'avant. Des sujets complexes tels que la réforme du deuxième pilier nécessitent une réflexion éclairée; là où d'autres comme le congé paternité ou l'allongement des vacances me paraissaient offrir un choix facile. Bien que mes compétences en français soient raisonnables, le langage utilisé dans les documents de vote peut être un véritable chemin de croix.

Les années passant, 15 en tout, mon niveau de français s'est amélioré ainsi que le nombre de votes à mon actif. Mon intérêt politique a été aussi revigoré par les quatre années de Trump à la Maison Blanche. Ce culte du pouvoir exécutif, depuis les années 1990, a permis aux présidents de quitter leur rôle prévu par la constitution pour endosser celui de quasi-empereur. Mais pour moi, le pouvoir principal du président des États-Unis

repose en sa capacité à donner une direction au pays. Tous les Américains de droite comme de gauche sont concernés et influencés par sa conception de la nation.

## Un pouvoir dépersonnalisé

Le peuple suisse, quant à lui, ne peut pas directement nommer son président ou sa présidente, ou son gouvernement. Ce n'est pas dû à l'ignorance de la population, mais au côté honorifique ici du titre de président. Simple un parmi sept, cette dépersonnalisation du pouvoir nous permet de nous concentrer sur le groupe – et un consensus plutôt qu'un ordre direct venu d'un seul leader.

C'est la démocratie directe dans ce qu'elle a de meilleur, et je suis honorée d'y prendre part. Je sais qu'en Suisse mon vote compte. Je n'oublie donc jamais de déposer mon bulletin. | Alexis Munier

# «Je suis si reconnaissante!»

**CITOYENNETÉ — En quittant le Kosovo pour la Suisse, Zamira avait tout en tête sauf le droit de vote.**

Zamira Bytyqi se souviendra toujours de l'accueil «extraordinaire» qui lui fut réservé en Suisse. C'était en 1999. Originaire du Kosovo, un pays alors en guerre, Zamira a trouvé à Lausanne la paix et un travail. «Que demander de plus? J'étais sans papiers, je ne parlais pas le français. Ce pays m'a tout donné, il m'a offert une éducation, je suis si reconnaissante!»

Ses premières années passées en Suisse, Zamira ne s'intéresse pas trop aux élections et aux votations. «Pourquoi voter dans un pays neutre, qui semble avoir la maîtrise des choses? Au Kosovo, on avait soif de liberté. Ici, en Suisse, rien ne manque, on a tant de possibilités qui nous sont offertes.»

Durant des années, Zamira est une véritable ambassadrice de sa culture à travers la musique et le chant, son art. Aujourd'hui, elle est active dans les soins médicaux. «Je ne savais pas que je pouvais voter en Suisse. Je vais le faire!» Zamira se sent désormais plus «d'ici que de là-bas». Et elle serait fière de voir des Albanaises et des Albanais d'origine, comme elle, se faire élire ici en Suisse. | Nicolas Verdan



PRÉLAZ: Zamira Bytyqi est artiste, active dans les soins médicaux.

# «Je voterais avec plaisir si...»

**CITOYENNETÉ — Hors de leur foyer, surveillant leurs enfants du coin de l'œil, quelques mamans du quartier de la Borde échangent leurs impressions sur les élections communales.**

Qui n'est pas du quartier ne pourrait imaginer que la vie sociale de la Borde se cache derrière les immeubles bordant cette «route» en pleine ville. Plus précisément, les rencontres ont lieu dans de petits parcs où des femmes de différentes origines se retrouvent et discutent entre elles, tout en jetant un œil sur leurs enfants occupés à jouer. Ce jour-là, j'ai orienté la discussion sur le sujet de l'élection communale et le droit de vote pour les étrangers. Avec une seule question: «Mesdames, parmi vous, qui vote?»

**Dalila, femme au foyer 38 ans:** «Je suis tunisienne et j'exerce mon droit de vote présidentiel et législatif dans mon pays d'origine. Ici, en Suisse, j'ignorais que c'était un droit, après presque sept ans passés à Lausanne. Il n'y a personne qui se mobilise pour nous faire connaître nos droits en tant qu'étrangères et étrangers. Et pourtant, j'aimerais bien exercer mes droits en tant que citoyenne lausannoise.»

**Fatou, 39 ans:** «Mais ça sert à quoi de voter? Nous sommes considérés comme des moutons noirs et l'étranger est tout le temps pris pour cible quand il s'agit de gagner plus de voix. «Stopper l'immigration», «pour le renvoi des étrangers», que n'entend-on pas, malgré le fait que la plupart d'entre nous sommes des universitaires avec des qualifications? Nous pourrions jouer un rôle très important ici dans la société. Personnellement je ne vote pas. Si, dans le futur, on nous considère comme de vraies citoyennes, je voterai et avec plaisir.»

**Sophia, 40 ans, femme au foyer:** «Personnellement, c'est mon niveau de langue française qui est faible. C'est le rôle de mes enfants de me traduire le contenu et la manière de voter. Si ça me convient, je vote, sinon c'est l'abstention.»

**Yasmina, 55 ans, femme au foyer:** «Je ne vote pas à cause de mon faible niveau de français. Je n'arrive pas à bien comprendre le contenu et pour qui je dois voter. Il n'y a personne qui se déplace dans notre quartier pour nous expliquer les objets de votation ou pour nous faire prendre connaissance des candidats et des projets. Des votations communales, je ne connais que les photos d'inconnus sur des panneaux.»

**Raja, 29 ans, étudiante:** «Il y a deux ou trois ans, on recevait les bulletins de vote, mais l'année dernière et cette année on n'a rien reçu, je ne sais pas pourquoi. Avant je votais, et avec amour.» | Fatma Chebel



BORDE: Tunisienne, Fatma Chebel a fait trois ans d'université en comptabilité et finance avant de venir en Suisse en 2005. Mariée, mère d'un enfant, membre de l'association des femmes de la Borde.

## IMPRESSUM / Ville de Lausanne Le Journal

Rédactrice responsable: Amélie Nappey-Barrail (ANB)

Rédacteur principal: Alain Maillard (AM)

Equipe rédactionnelle: Françoise Augsburg (FA), Maryam Ben Ahmed (MBA), Nicole Cosendai (NC), Jeanne Dubuis (JD), Sylvie Ecklin (SE), Etienne Elsner (EE), Alexia Hagenlocher (AH), Alexandra Iwanoff (AI), Wiktor Korewa (WK), Selsabil Maadi (SM), Yann Rod (YR), Marino Trotta (photos).

Supervision de ce numéro spécial: Bashkim Iseni, Anna Andreiuolo, Eloïse Eperon, Aude Iseli, Nicolas Verdan.

Contact: Ville de Lausanne - Le Journal, Bureau de la communication, Escaliers du Marché 2, Case postale 6904, 1002 Lausanne, presse@lausanne.ch

Journal en pdf et abonnement à la newsletter sur [www.lausanne.ch/lejournale](http://www.lausanne.ch/lejournale)

Editeur: Ville de Lausanne

Impression: CIL Lausanne

# «Toute personne impactée doit avoir voix au chapitre»

**CITOYENNETÉ** — Les personnes ayant une déficience intellectuelle ont longtemps été écartées de la vie publique. Mais cette situation est en train de changer. Interview de Bruno Wägli, directeur adjoint, responsable du département socio-éducatif d'Eben-Hézer Lausanne.

**Qu'est-ce que la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH)?**

**Bruno Wägli:** La CDPH a été créée en 2006 au niveau de l'ONU. Elle a été ratifiée puis est entrée en vigueur en Suisse en 2014. Cette convention n'est fondamentalement pas différente de celle des droits de l'Homme. Mais elle insiste sur le fait que les personnes handicapées ont aussi ces droits-là et qu'elles sont donc des êtres humains à part entière.

Par exemple, l'article 29 précise l'accès aux droits politiques. Il est dit que tout le monde a droit à une information claire, suffisante et adaptée. Mais une étude récente (l'enquête VOTO 2019) révèle que 30% de la population suisse comprend mal les sujets de votations. Donc préciser les sujets de votations bénéficierait à tout le monde.

**Comment la CDPH est mise en pratique à Eben-Hézer Lausanne?** D'une manière générale, nous essayons de renforcer une posture

de partenariat entre les résidents et les professionnels. Nous essayons de valoriser les droits des personnes en situation de handicap. Par exemple, nous renforçons les possibilités de formation avec l'ouverture de certains cours aux résidentes et résidents, ou encore, nous proposons un accompagnement aux votations à nos résidentes et résidents dans le cadre du Bla-Bla Vote. Le Bla-Bla Vote est un forum citoyen qui vise à rendre plus accessible les objets des votations populaires qui se déroule peu avant chaque votation. Ce projet est mené conjointement avec la Maison de Quartier de Chailly.

**Est-ce que le manque de discernement est une bonne raison pour exclure les personnes de la participation politique?**

A mon avis non. La CDPH affirme que toute personne qui est impactée par une décision politique devrait avoir voix au chapitre, et ce quelque soit sa capacité de discernement. Le droit à la protection

des personnes partait du principe, il y a bien longtemps, qu'il y a des personnes qui ne sont pas capables de s'occuper d'elles-mêmes et d'avoir un avis sur la société. Peut-être que je ne suis pas capable de gérer mon argent, mais je suis capable d'avoir un avis sur des choses qui me concernent.

Cette manière de voir est d'ailleurs en train d'évoluer. Pour preuve, le 29 novembre dernier, il y a eu une votation cantonale qui donne maintenant l'accès au droit de vote à toutes les personnes en situation de handicap à Genève. Je trouve cela à la fois extraordinaire et évident. | Propos recueillis par Anne Tercier



© BLI

SALLAZ: Anne Tercier a participé à ce numéro spécial avant de décéder le 30 décembre.

## Eben-Hézer Lausanne

Cette Fondation accueille et accompagne des personnes ayant une déficience intellectuelle. Elle promeut un regard positif sur les personnes en situation de handicap et met ses compétences au service de leur inclusion dans la société.

## Le droit de vote pour les étrangers: toute une histoire

**INTÉGRATION** — Après des années passées en Suisse, le droit de vote n'est pas acquis aux étrangers non naturalisés, sauf exceptions sur les plans cantonal et communal.

S'intégrer dans un pays étranger, c'est un long chemin. Après plusieurs années passées en Suisse, on se dit qu'on va peut-être pouvoir voter. Or non, pas si simple. On apprend que les étrangers ne peuvent participer ni aux votations, ni aux élections fédérales. Ils peuvent par contre, si le droit cantonal ou communal le prévoit, participer aux scrutins cantonaux (tels que l'élection du Conseil des États) ou communaux. Pour bénéficier de ce droit, une durée minimale de résidence est souvent exigée.

En ce qui me concerne, je viens de Cuba, un pays où le droit de vote est inexistant. Disons qu'il se limite à l'élection du parlement (*La Asamblea Nacional*). A Cuba, le président n'a jamais été élu. Il est resté plus de 40 ans au pouvoir avant de laisser la place à son frère. Leur successeur n'a pas non plus été désigné par le peuple.

Quand on arrive dans un pays comme la Suisse, c'est une découverte de voir que les gens ont le droit de vote, avec la possibilité de dire oui ou non à chaque décision engageant le pays. On habite pendant des années en

Suisse, on s'intègre à la société, on suit l'actualité au quotidien, en étant branché sur les journaux télévisés. On finit par tout connaître de l'actualité suisse. A l'exception d'un mois de vacances au pays d'origine, notre cerveau est orienté vers ce qui passe en Suisse. Seulement voilà, comme dans la plupart des pays du monde, seuls votent les autochtones et les personnes naturalisées. Pour le reste, nous sommes des fantômes. Comme cet ami chilien qui habite en Suisse depuis 35 ans, jamais naturalisé, et qui n'a par conséquent jamais voté.

**Le couronnement de l'intégration**

Le droit de vote des étrangers est plus que jamais un sujet brûlant quand on sait qu'un quart de la population résidant dans le pays n'a pas la nationalité suisse. A Genève comme à Lausanne, la population étrangère dépasse les 40%. Cependant, au niveau fédéral et dans la plupart des cantons, ces citoyennes et citoyens n'ont ni voix ni vote. Un aspect pour lequel plusieurs études comparatives internationales attribuent un déficit démocratique à la Suisse. Et pourtant, le droit de vote pour les

étrangers facilite l'intégration. Il apparaît même que le droit de vote est pratiquement le couronnement de l'intégration absolue (droits civils et politiques).

Dans ce contexte, il faut toutefois souligner un progrès: la plupart des cantons romands, dont Vaud, accordent aux personnes étrangères le droit de vote, d'élire et d'être élues au niveau communal – généralement après un certain temps de résidence. | Yumilda Rodriguez Hernandez



© BLI

FAVERGES: Yumilda Rodriguez Hernandez, 50 ans, est née à Cuba. Ses diplômes de médecin et de vétérinaire n'ayant jamais été validés ici, elle travaille comme auxiliaire de santé. En Suisse depuis 14 ans.



## «Une certaine démotivation»

**CITOYENNETÉ** — Léon, naturalisé suisse d'origine congolaise, vit et travaille depuis 32 ans dans le canton de Vaud. Pour cet aide-soignant, le manque de temps est un obstacle à son droit de vote.

**Qu'est-ce qui vous a conduit ici en Suisse?**

**Léon:** Comme tout le monde, je suis venu «chercher la vie», dit-on.

**Après 32 ans passés dans ce pays, l'avez-vous trouvée, cette vie?** J'étais jeune quand je suis arrivé. Aujourd'hui, je suis marié et père de trois enfants, je travaille comme aide-soignant et je suis naturalisé suisse. Je pense que mon intégration est totale et j'ai obtenu la vie que je cherchais.

**Exercez-vous votre droit de vote en Suisse?**

Oui, mais peu. Avec le travail, toujours à gauche et à droite, je rentre très tard à la maison. Le temps me manque et au final je me désintéresse de tout ça. Je ne suis pas toujours sûr que ma voix soit prise en considération. La discrimination raciale est présente dans beaucoup de milieux et cela suscite parfois chez moi une certaine démotivation. Je voterai aux élections communales si j'ai le temps. Mais les candidats ne sont pas bien connus et j'ai parfois de la peine à me sentir concerné par leurs discours.

**Et si vous posiez alors votre propre candidature?**

Je ne pense pas. J'ai le sentiment que la politique est réservée à des personnes disposant d'une bonne assise en Suisse et qui ont du temps pour s'occuper de politique.

**En revanche, vous pourriez conseiller à un compatriote de poser sa candidature?**

Un ami de ma génération, ici en Suisse, l'a fait dernièrement. Mais sans succès ni échos. Pour moi, c'est une bonne chose, mais plutôt pour les générations à venir. La diaspora de chaque pays a tendance à se préoccuper plus des problèmes sociopolitiques de son pays d'origine. | Propos recueillis par Daniel Kanga Kala Ke-Kala



© BLI

SALLAZ: Daniel Kanga Kala Ke-Kala vit et travaille à Lausanne. Licencié en droit de l'Université de Kinshasa, R.D.C. et certifié en diplomatie et coopération de l'Académie diplomatique de R.D.C.

## «La démocratie, une culture»

**CITOYENNETÉ** — Pour participer à la vie politique, il faut pouvoir se forger une opinion en s'informant sur les candidats aux élections, ou sur les objets de votations. Comment se faire un avis face à des objets parfois complexes? Interview de France Santi, journaliste et spécialiste en communication sans barrière.

Lors des votations, il n'est pas toujours facile de comprendre le livret rouge qu'on reçoit de la Confédération. Est-ce que des solutions comme les films [easyvote.ch](http://easyvote.ch) sont suffisantes à votre avis?

**France Santi:** Personnellement, je préfère un texte car je peux relire une information à mon rythme. Par contre, ce que j'aime bien avec les vidéos, c'est que lorsque les gens en produisent, ils écrivent beaucoup moins, car ils doivent faire des vidéos de maximum deux minutes. Je conseille aux personnes qui font des vidéos de refaire un texte à partir de leurs vidéos, parce qu'elles ont déjà bien simplifié le contenu en écrivant moins, et en étant plus précises. J'encouragerais donc [easyvote.ch](http://easyvote.ch) à réaliser leurs vidéos et ensuite à proposer les scénarios en version papier qu'on pourrait télécharger sur internet et lire tranquillement.

Comment intéresser à la politique des personnes qui ne savent pas lire ou qui ne comprennent pas les dessins?

On peut simplifier des brochures, on peut faire des vidéos. Mais pour voter, il faut savoir reconnaître qui sont les personnes qui pourraient m'aider à avoir un avis. Savoir chez qui je peux aller chercher des informations comme dans des journaux, sur internet, en discutant avec des amis, auprès des partis politiques qui m'intéressent et qui représentent mon avis.

La démocratie, ce n'est pas regarder une brochure et voter, c'est beaucoup plus: c'est une culture. La brochure est importante et il faut la rendre plus simple. Mais il y a aussi tout le reste: les partis politiques, par exemple, pourquoi parlent-ils de façon si compliquée? Les médias: pourquoi sont-ils toujours aussi rapides? Ne pourraient-ils pas proposer d'autres formats plus simples? Cet effort de simplifier et de produire des contenus clairs est important à tous les niveaux du jeu démocratique. | Propos recueillis par Caroline Goretta



SALLAZ: Caroline Goretta, 57 ans, est bénéficiaire d'Eben-Hézer depuis 1986.

## «Dites-moi, quel est votre secret en Suisse?»

**POLITIQUE** — Enseignant de français bénévole pour l'association Palabres, Kamilou Issaka estime que le droit de vote accordé aux étrangers est d'autant plus précieux que la démocratie est déficiente dans son pays d'origine, le Togo.

En Suisse depuis plus de deux ans, j'ai déjà suivi plus de trois votations. A travers la presse, je me suis intéressé à des élections dans d'autres cantons ou communes. Un constat s'impose: tout se passe sans grand malaise. L'exercice et l'expression de ce droit se font avec tellement d'aisance que je suis surpris. Mieux, dans ce pays, les étrangères et étrangers, sous certaines conditions, dans certains cantons ou communes, ont le droit de voter. Les dimanches de votations par exemple, RTS La 1ère, que j'écoute souvent, reçoit des invités: journalistes, éditorialistes, politiciens, écrivains, essayistes, acteurs sociaux économiques de tous bords, elles ou ils commentent et analysent les résultats au fur et à mesure du dépouillement. Puis, une fois les résultats tombés, la vie continue en Suisse comme si de rien n'était. Comment est-ce possible?

**Toujours le même vainqueur**

Je viens du Togo, un petit pays que le général dictateur baptisa «La Suisse d'Afrique». Vraiment? Dans mon pays d'origine, pas d'élection sans exode massif de populations fuyant les répressions liées à l'exercice de ce droit, et sans des urnes volées par des militaires parce que le dépouillement ne serait pas favorable au parti gouvernemental.

Le père mort, le fils nous revient en héritage politique imposé, utilisant habilement les mêmes méthodes. Le soldat de rang, devenu général d'armée, n'est arrivé au pouvoir qu'à la suite d'un coup d'état sanglant, c'est un euphémisme, en assassinant le Père de notre souveraineté nationale. Et nous, depuis, nous nous évertuons à le faire partir par les urnes qu'il viole impunément. Tout ce temps passé à le voir, lui, ainsi que son système, à la tête du petit rectangle du Golfe de Guinée qu'est notre «Dénigban»: Terre de nos aïeux.

A quoi sert ce précieux et sacré droit de vote s'il se résume à un non-événement où le vainqueur est toujours le même, connu d'avance? Alors faut-il faire l'économie de tant de pertes en vies humaines et de ressources matérielles? Ou faut-il repenser la démarche de sélection et de remplacement de nos dirigeants? Je crois profondément qu'on ne peut pas réinventer la roue. C'est contre ces intrusions dans le système politique qu'il faut ériger des règles claires et strictes. Elles sont la source des désordres et instabilités qui freinent la modernisation de nos jeunes nations en construction.

**Le lien avec la Suisse?**

Nos cousins helvètes se demandent bien quel est ce pays

sub-démocratique où chaque élection apporte son lot de morts, d'emprisonnements, de tortures, de tracasseries diverses, voire d'exilés. Eux qui sont si fiers de leurs votations, combien de Suissesses et de Suisses survivraient à un tel régime?

A quoi sert le droit de vote, s'il est l'arme qui va entraîner notre mort ou notre malheur? On sort à peine des bureaux de vote que les résultats sont contestés. Alors dites-moi, mes hôtes vaudoises et vaudois, helvètes, quel est le secret suisse pour une participation citoyenne apaisée? | Kamilou Issaka



BORDE: Sociologue, politologue et formateur, Kamilou Issaka est un opposant togolais de 46 ans, exilé en Suisse depuis 2018.

# lausanne.vote

Lausannois-e-s suisses ou étrangers-ères, utilisez votre droit de vote!



Sur les pages [lausanne.vote](http://lausanne.vote), vous découvrirez des rendez-vous en ligne, des vidéos explicatives, des informations utiles, sans oublier les portraits des trois porteuses et porteurs de voix de cette campagne.



### Les vidéos explicatives

Pour en apprendre davantage sur la manière d'utiliser le matériel de vote et sur le fonctionnement des institutions politiques.



### Les rendez-vous en ligne

Séance «Pourquoi et comment voter?»

Judi 4 février 2021, de 18h30 à 19h30

Inscription sur [lausanne.vote](http://lausanne.vote) jusqu'au 31 janvier

Visite «L'Hôtel de Ville et ses institutions politiques»

Samedi 6 février 2021, de 11h à 12h

Inscription sur [lausanne.vote](http://lausanne.vote) jusqu'au 31 janvier



### Qui peut voter sur le plan communal?

Les Lausannois-es de nationalité suisse et âgés d'au moins 18 ans ainsi que les personnes étrangères remplissant les conditions suivantes:

- ✓ Résidence continue en Suisse durant les 10 dernières années
- ✓ Domicile continu dans le canton de Vaud durant les 3 dernières années
- ✓ Domicile actuel à Lausanne et au bénéfice d'un permis B ou C
- ✓ 18 ans révolus



### Où et quand voter?

Le vote de chaque électrice ou électeur doit impérativement être envoyé ou déposé dans les délais fixés. Dans le cas des élections du 7 mars:

- envoi par courrier postal, au plus tard: le mardi 2 mars par courrier B, le jeudi 4 mars par courrier A;
- dépôt dans la boîte à lettres communale, place de la Louve 1, au plus tard le dimanche 7 mars à 11h;
- dans l'un des 6 bureaux de vote le dimanche 7 mars, de 9h30 à 11h.



### Comment obtenir mon matériel de vote?

Au plus tard le 23 février 2021, les électrices et électeurs reçoivent à domicile, par courrier postal, les documents permettant de voter.

Pour toute question relative au scrutin ou au matériel de vote, le registre civique reste à votre disposition ([votations@lausanne.ch](mailto:votations@lausanne.ch) ou 021 315 22 33).

Vers les pages [lausanne.vote](http://lausanne.vote)

